

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-601663

20570 SN

Maladie Dentaire Optique Autres
 Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8136 Société : ROYAL AIR MAROC
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BOUTALEB ABDELMJID
 Date de naissance : 12-11-1968 TAROUDANT
 Adresse : Im: 12 - APP: A C
RESIDENCE EL KHAHDA BERRECHID
 Tél. : 0668168048 Total des frais engagés : _____ Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/03/2021

Nom et prénom du malade : EL HOUDEN Latifa Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : BERRECHID Le : 23/03/2021

Signature de l'adhérent(e) : _____



Docteur Sihâm OUBOUHIA

Médecine Générale

Lauréate de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Diabétologue
Education nutritionnelle du diabétique
Gynécologie, suivi de grossesse
Échographie
Electrocardiogramme



الدكتورة سهام أوبويا

الطب العام

خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في مرض السكري، كلية الطب بالدار البيضاء
التغذية العلاجية لمرضى السكري
أمراض النساء و تتبع الحمل
الفحص بالصدى
التخطيط الكهربائي للقلب

Ordonnance

Berrechid, le 23/03/2022

Nom.Prénom : EL Houden Lotifa

- 37,00
1) Douxal (SV)
28,80 x 2 rep x 2/1
- 2) Vitonemyl (SV) x 20 J.
28,80 x 2 rep x 2/1
- 61,50
3) Hobic 15 mg (SV)
32,00 rep 1/1
- 4) Elobarbo (SV)
32,00 rep x 2/1

Pharmacie Alla
= 188,10
Bd Med V, Cité Al Wahda imm.
Locaux N°4 et 5 . Berrechid
Tél : 05 22 32 48 38

500mg/2mg
Boîte de 20 comprimés
علبة من 20 قرصا

37,00

PPV
LOT
PER 28,80

PPV
LOT
PER 28,80

EPV: 61DH50
PER: 12/23
LOT: J3472

RDV :

بي ليالي (قرب مدرسة المذاهب) - برشيد
N° 58, Rez de chaussée, quartier La
☎ 05.22.03.07.22 📞 06.6
✉ sihamoubouhia@gmail

Lot: 3 8 0 7 A 32,00
0 5 . 2 0 2 1 5
EXP: 3 2 . 0 0 0 D H S
PPV: